



| | | |
|--|--|---|
| Pilier Concerné : <input type="checkbox"/> 1 Cohésion Sociale <input type="checkbox"/> 2 Cadre de vie <input checked="" type="checkbox"/> 3 Développement économique <input type="checkbox"/> 4 Citoyenneté | Enjeux : Orientation Stratégique : Commerce et service de proximité | <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite <input type="checkbox"/> Action nouvelle Mise à jour : 11/11/2021 Fiche : 3.4 |
|--|--|---|

COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES

| | |
|---|--|
| Territoires concernés | Commune de Saint-Benoit / Quartiers Prioritaires de la Ville. |
| Maitre d'ouvrage | Mairie de Saint-Benoit. |
| Maître d'œuvre | COOP UNION |
| Note d'opportunité | <p>La coopérative jeunesse de service (CJS) est un projet d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et à la coopération qui vise à développer la prise de conscience par les jeunes de leurs capacités et de leur pouvoir d'agir dans le cadre de la création d'une entreprise collective partagée.</p> <p>Depuis 2017 la COOP UNION accompagne la Ville de Saint – Benoit dans sa phase expérimentale qui vise à consolider l'outil CJS sur le territoire. De ce fait 3 CJS ont vu le jour (les bilans de mise en œuvre sont disponibles au service politique de la ville)</p> <p>Au fil du temps de nouveaux partenaires financiers sont venus nous rejoindre pour optimiser la réponse d'accompagnement à l'entrepreneuriat collectif à apporter aux jeunes.</p> <p>L'expérimentation permet aujourd'hui de faire évoluer l'outil CJS en CJM car le public...</p> <p>L'évolution de la CJS en CJM Coopérative de jeunes majeurs permet d'approcher le dispositif sous un angle innovant d'émancipation et d'insertion sociale et professionnelle de jeunes âgés de 18 à 27 ans, issus prioritairement de quartiers prioritaires de la ville. Une CJM est une expérience réelle ouverte à tout jeune souhaitant entreprendre en équipe. Ces projets d'éducation populaire mêlent expérience pratique de l'entrepreneuriat collectif, ateliers et formations aux principes de l'économie sociale et solidaire (ESS) et accompagnement socio-professionnel.</p> <p>Les coopérateurs rencontrent les interlocuteurs de leur territoire : Les élus, les commerçants, la population (en tenant un stand par exemple) au marché, afin de promouvoir le projet.</p> <p>Ces rencontres sont ainsi l'occasion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrocher des contrats, - Développer la communication, - Connaître leur territoire, <p>Les jeunes deviennent des acteurs du développement territorial.</p> |
| Situation à changer / Objectifs généraux | <p>Mettre en place une coopérative jeunesse de services (CJS).</p> <p>Mettre en place le processus d'évolution de la CJS en CJM</p> <p>Impulser un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif à destination des jeunes afin de favoriser une prise de conscience de leurs capacités (Créativité et autonomie) et de leurs compétences.</p> <p>Encourager leur responsabilité collective en développant chez eux un esprit coopératif.</p> |

| | | | |
|-------------------------|---|--|-----------------------|
| | <p>d'initiative et d'entraide. Les initier au monde du travail ainsi qu'au mode de fonctionnement démocratique d'une entreprise coopérative. Travailler l'estime de soi pour accentuer la capacité d'agir dans son environnement.</p> | | |
| Objectifs opérationnels | <p>Mettre en place un projet d'éducation à l'entrepreneuriat sous la responsabilité juridique d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi. De ce fait les objectifs de la coopérative sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à des jeunes de créer une entreprise coopérative et proposer leurs services dans un cadre sécurisé, - Favoriser l'émergence de nouveaux talents, - Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir des participants, - Découvrir l'économie sociale et solidaire, - Se former à l'entrepreneuriat collectif, - Expérimenter des principes de gouvernance démocratique, - Se professionnaliser et acquérir des compétences utiles à leurs projets professionnels. | | |
| Public visé | Type de public | Description | Quantification |
| | <i>Direct :</i> Public issus du quartier prioritaire | Jeunes âgés de 18 à 27 ans Avec ou sans enfants | 12 |
| | <i>Indirect :</i> Tous publics | | |
| Descriptif de l'action | <p>La commune de Saint-Benoît représente 29,3% de la population de la microrégion Est de la Réunion, et 4,3% de la population réunionnaise. La population des 15-24 ans représente 16% des habitants de la commune. Selon les données INSEE du recensement 2014 :</p> <p>La commune accueille plus de 28% des entreprises de la microrégion Est, et près de 4% de l'activité économique de l'île. Toutefois, 74% des établissements du territoire ne comptent aucun salarié.</p> <p>Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans sur la commune est de 26,4% (1500 jeunes chômeurs sur une population de 5712 jeunes). Les jeunes actifs occupés représentent 14,7% de la population jeune de Saint-Benoît (838 jeunes qui occupent un emploi).</p> <p>La Mission Locale Est a accompagné en 2017, 1714 jeunes de Saint-Benoît. 39% de ces jeunes ont un niveau inférieur ou égal au niveau V non validé.</p> <p>Parmi les jeunes accompagnés en 2017, 36% des demandes portent sur l'alternance, 47% des demandes portent sur l'emploi, et 14% sont en demande de formation qualifiante.</p> <p>La Mission Locale est accueillie en 2016, 559 nouveaux inscrits sur la commune de Saint-Benoît. Pour 2017, cette donnée est à ce jour de 475 nouveaux jeunes inscrits.</p> <p>L'offre d'emploi et de formation sur le territoire ne suit pas de croissance exponentielle par rapport à cette situation. Le contexte de baisse des emplois aidés ne favorise pas l'accès à l'emploi des jeunes.</p> <p>Afin de limiter les périodes d'inactivité des jeunes terminant leur scolarité, et de leur permettre de continuer à se former même en dehors d'un cursus scolaire ou de formation classique, de nouvelles solutions d'insertion doivent être trouvées pour les jeunes : des solutions pour permettre d'accroître leur employabilité à travers la multiplication d'expériences professionnelles.</p> <p>Créer son propre emploi peut être une solution d'insertion professionnelle.</p> <p>La ville de Saint-Benoît réalise en 2017 une étude de faisabilité pour la mise en place d'une CJS sur son territoire. Les conclusions de l'étude sont favorables ; aussi, la ville de Saint-Benoît sollicite la Mission Locale Est pour l'animation d'une Coopérative Jeunesse de Services sur son territoire en 2020. Cependant au fil du déroulement et aussi dans un souci de cohérence, il nous a fallu trouver une bonne articulation avec les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises initié par la MLE. De ce fait le recrutement, la sensibilisation, le repérage du public se sont déroulés en articulation avec le dispositif Groupement de créateur porté par la MLE.</p> <p>Depuis 2018, la ville de Saint-Benoît a mené une phase d'expérimentation d'accompagnement des jeunes bénédictins à l'entrepreneuriat collectif à travers l'action CJS.</p> <p>Sur ces 3 dernières années, la typologie des jeunes accompagnés était la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes entre 18 et 27 ans éloignés de l'emploi | | |

- Jeunes parents
- 65% des jeunes ayant commencés des études supérieures
- Jeunes rencontrant des problématiques sociales

Cette typologie nous mène à faire évoluer l'accompagnement vers une démarche plus axée sur celle de l'éducation populaire et de privilégier la mise en place d'un accompagnement socio-professionnel.

La proposition est de faire évoluer le projet de la CJS vers une CJM Coopérative de Jeunes Majeurs. La CJM propose une réponse plus adaptée à la typologie de jeunes publics accompagnés sur le territoire de la CIREST.

Une CJM, qu'est-ce que c'est ?

La Coopérative de Jeunes Majeurs est une évolution de la CJS . C'est un dispositif innovant, qui allie initiation à l'entrepreneuriat collectif, aide à l'insertion socio-professionnelle et éducation populaire émancipatrice. Le « cœur » de la CJM définit l'ambition de favoriser chez les jeunes majeurs une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective afin de transformer leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations. Les objectifs visent à permettre aux jeunes d'expérimenter l'entreprise et découvrir l'entrepreneuriat coopératif, d'acquérir des compétences entrepreneuriales et à développer leur pouvoir d'agir. Le périmètre de la CJM est un projet destiné aux jeunes de 18 à 27 ans.

Un projet de prise en charge par les jeunes :

La volonté première du projet CJM est d'offrir aux jeunes coopérateurs un milieu propice aux apprentissages relatifs, entre autre, à l'exercice du pouvoir démocratique, à la gestion d'entreprise collective et à la réalité du travail. La qualité de ces apprentissages est grandement influencée par l'approche pédagogique coopérative mise en place au sein du projet. Les principes pédagogiques appliqués développent chez les jeunes la responsabilisation personnelle et mutuelle, la solidarité, la motivation ainsi que la compréhension réelle de l'utilité des apprentissages.

Ainsi, les coopérants en viennent graduellement à prendre en charge leur projet. Cette prise en charge de la CJS se fait en fonction du rythme, de l'intérêt et de la capacité d'apprentissage de chacune et de chacun des jeunes, et du groupe de jeunes.

Les jeunes peuvent offrir aux particuliers et entreprises de leur commune ou de leur quartier des prestations telles que livraison, jardinage, saisie informatique, lavage de voitures, archivages, déménagement, ménage, mise en rayon, classement et bien d'autres encore.

Objectifs de la CJM :

- Favoriser chez les jeunes une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective,
- Développer l'autonomie des jeunes,
- susciter l'envie d'agir collectivement
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à leur émancipation et à leur mise en réseau
- Faire vivre aux jeunes une expérience humaine et collective basée sur les principes de gouvernance, de démocratie, de coopération et de solidarité
- Renforcer la capacité des jeunes à prendre des décisions et à décider par eux-mêmes
- Renforcer le lien au territoire, la mixité sociale et l'intergénérationnel,
- Développer l'esprit d'entreprendre et sensibiliser au modèle coopératif.

La CJM, un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif :

Des jeunes de 18 à 27 ans mettent sur pied leur propre coopérative afin d'offrir des services sur leur territoire.

Une véritable coopérative le temps d'un été.

Gérée collectivement par les jeunes accompagnés par deux animateurs, la CJM est une entreprise qui vend, produit et rémunère.

Une visée éducative avec un triple objectif :

- Appréhender le monde économique par la réalité terrain,
- Découvrir les notions de collectif et de démocratie au cœur du fonctionnement de l'entreprise.
- Prendre conscience de ses capacités et développer le pouvoir d'agir.

Un projet de territoire mobilisateur :

Initiée et appuyée par un comité local d'acteurs du territoire, la CJS mobilise les énergies autour d'un projet d'économie sociale et solidaire et crée des liens entre secteur économique et éducation populaire.

Une initiative venue du Québec :

Le Réseau de la coopération du travail du Québec, puis la Fabrique Entrepreneuriale sont les porteurs du projet.

Ils ont développé les CJS et formalisé sa pédagogie spécifique depuis près de 30 ans.

Lors d'un séjour à Montréal en Octobre 2011, à l'occasion du Forum International de l'Économie Sociale et Solidaire, un groupe d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire a découvert et décidé d'importer en France cette expérience d'entrepreneuriat coopératif pour les adolescents.

L'expérimentation des CJS a démarré en 2013 en Bretagne à l'initiative des Coopératives d'Activité et d'Emploi du réseau Coopérer pour Entreprendre, des Pôles de Développement de l'ESS et de la CRESS Bretagne en partenariat avec le réseau de la coopération du travail du Québec. Elle s'étend rapidement sur le territoire Français : 3 CJS en 2013, 8 CJS en 2014 sur le Grand Ouest, et 21 CJS en 2015 sur 6 régions.

Une coopérative gérée et pilotée par les jeunes

Formation des jeunes coopérants :

- Comprendre l'organisation de la CJM, ses objectifs, ses outils,
- Acquérir des notions en marketing, vente, gestion, comptabilité...

En fonction de leurs choix, les jeunes s'investissent particulièrement dans certains domaines et auront des formations dédiées à ce sujet.

Ils peuvent également recevoir des formations supplémentaires d'acteurs du terrain sur des sujets spécifiques ou pour préparer leur intervention (sécurité, utilisation de matériels, prospection téléphonique, CV et lettres de motivations...)

Vie coopérative :

Les décisions se prennent sur le principe une personne = une voix au sein du Conseil d'administration (composé de l'ensemble des coopérants). Les jeunes proposent des candidats et choisissent un ou une présidente. Il a pour mission de réunir le CA qui se tient en moyenne chaque semaine et de l'animer.

Prestations et activités d'autofinancement :

Les heures réalisées chez les clients sont facturées et génèrent principalement le chiffre d'affaires.

Les jeunes peuvent également organiser des activités de leur propre initiative (vente de gâteaux, d'objets confectionnés...) ou participer bénévolement à des événements du territoire (festivals, fêtes de quartier...).

Gestion volontaire :

Les jeunes se répartissent généralement en 3 comités sur les fonctions principales de l'entreprise (marketing, finances, ressources humaines).

Ils établissent ainsi leur stratégie commerciale, les outils de communication, leurs devis et factures, le planning et l'organisation de l'activité, le suivi de la comptabilité et des outils de gestion.

Vie collective :

Les moments conviviaux organisés à l'initiative des jeunes (repas partagés, sorties, visites...) font partie intégrante de la vie de la CJM et sont essentiels à la dynamique de groupe. Des propositions peuvent aussi émaner des partenaires comme une réception à la préfecture ou au conseil départemental, un rallye à la découverte des acteurs du territoire, ...

Un projet multi-partenarial ancré sur un territoire

Le comité local :

Il est composé traditionnellement de l'animateur du comité local, du parrain jeunesse et du parrain économique. Dans le projet proposé, c'est la Mission Locale Est qui est à la fois

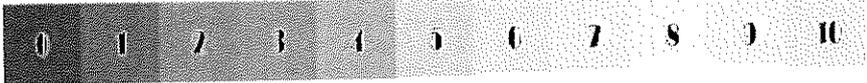
| | | | |
|----------------------------|---|-------------------------|------------------|
| | <p>parrain jeunesse et animateur du comité local. La CAE Coop Union est le parrain économique. Les collectivités locales, les habitants, les acteurs économiques et ESS, ainsi que les structures jeunesse et éducation populaire font également parti du comité local.</p> <p>Le rôle du comité local est de rechercher des financements, promouvoir le projet auprès des jeunes et des acteurs du territoire, mobiliser ses compétences et son réseau, recruter les animateurs, apporter un appui aux animateurs et aux jeunes, garantir les conditions d'implantation, suivre et évaluer l'expérience, et participer au réseau CJS/CJM.</p> <p><u>Le cadre légal de la CJM:</u></p> <p>Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) assure le portage juridique et financier de l'activité (statut des jeunes, assurance, facturation, rémunération), la responsabilité civile et pénale, la responsabilité d'employeur des jeunes coopérants et l'encadrement des animateurs.</p> <p><u>Les parrains :</u></p> <p>Au sein du comité local deux parrains sont désignés pour accompagner spécifiquement les animateurs, l'un sur les questions de la vie collective et de l'animation (parrain jeunesse), l'autre sur la dimension entrepreneuriale (parrain économique).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favorisent les liens entre la CJM et les acteurs du territoire, • S'assurent que les objectifs de la CJM sont poursuivis et notamment la recherche de la prise en charge par les jeunes, • Soutiennent les animateurs dans leur mission. <p><u>Les animateurs :</u></p> <p>Les animateurs jouent un rôle essentiel dans la CJM : formés à la pédagogie coopérative, ils interviennent en appui des coopérants pour leur permettre de mettre en place et développer leur activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forment et accompagnent les coopérants, • S'assurent du respect de la réglementation et des règles de sécurité, • Favorisent la prise en charge du projet par les jeunes. <p><u>Un concept fort s'appuyant sur une pédagogie coopérative :</u></p> <p>La réussite du projet CJM repose sur le transfert de la pédagogie (formalisée par la Fabrique Coopérative) et des formations qualitatives à chaque étape du projet.</p> <p>Les différentes parties prenantes vont devoir s'approprier le projet pour le faire vivre sur leur territoire, chacun à son échelle. La pédagogie CJS s'appuie sur l'apprentissage par l'action et la prise en charge graduelle du projet par les jeunes appuyés par les animateurs et les comités locaux.</p> <p><u>Formation du comité local par la référente nationale CJS/CJM :</u></p> <p>Les membres du comité local et les animateurs de la CJS bénéficient préalablement au démarrage de l'action d'une formation autour de la méthodologie attendue dans la mise en œuvre d'une CJM, et à la pédagogie d'éducation coopérative. Cette étape de formation est primordiale. La formation est réalisée à la Réunion par la référente nationale des CJS/CJM0.</p> | | |
| Partenaires associés | La ville – Le CGET – La CIREST – La Région Réunion – le Département – les associations du secteur – les habitants..... | | |
| Evaluation et suivi | | | |
| Indicateurs Quantitatifs | <i>Indicateur</i> | <i>Objectif initial</i> | <i>Résultats</i> |
| | Le nombre de jeunes impliqués | | |
| | Le nombre de prestation réalisée | | |
| | Remarque : | | |
| Indicateurs Qualitatifs | <i>Indicateur</i> | <i>Objectif initial</i> | <i>Résultats</i> |
| | | | |
| | | Remarque : | |

| | |
|------------|------------------------|
| | 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 |
| Calendrier | L'année. |

| Budget | | | |
|--|-----------------|-----------------------|-----------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Libellé | Montant en € | Libellé | Montant en € |
| Animation Comité local | 8 000 € | ANCT | 9 000 € |
| Locations | 2 000 € | Ville de Saint-Benoit | 9 000 € |
| Assurance | 500 € | CIREST | 5 000 € |
| Communication | 1 500 € | CAF | 10 000 € |
| Frais de déplacement | 1 000 € | Association | 1 000 € |
| Participation au réseau formation animateurs | 1 550 € | | |
| Mise à disposition d'un accompagnateur socio professionnel | 4 500 € | | |
| Charges du personnel | 20 000 € | | |
| Total | 39 000 € | Total | 39 000 € |
| <i>Remarque à apporter sur le budget</i> | | | |
| Bilan de l'action | | | |
| Volonté de poursuivre l'action : | | | |
| Oui <input checked="" type="checkbox"/> | | | |
| Non <input type="checkbox"/> | | | |
| Justification : | | | |

| | | |
|--|-----------------|---|
| Pilier Concerné : <input checked="" type="checkbox"/> 1 Cohésion Sociale <input type="checkbox"/> 2 Cadre de vie <input type="checkbox"/> 3 Développement économique <input type="checkbox"/> 4 Citoyenneté | Enjeux : | <input type="checkbox"/> Action reconduite <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle Mise à jour : 29/07/2020 |
|--|-----------------|---|

| MEDIATION DE RUE : LUTTE CONTRE LE DESORDRE URBAIN A BRAS FUSIL | | | |
|--|--|--|----------------|
| Territoires concernés | Commune de Saint-Benoît / Quartiers Prioritaires de la Ville / Bras Fusil | | |
| Maître d'ouvrage | Association ABDESS | | |
| Maître d'œuvre | Association ABDESS / Association AMN | | |
| Situation à changer / Objectifs généraux | <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le désordre urbain (situations de nuisance, conflits de groupe, dégradations de l'espace public et privée, regroupement à risque, etc.) - Lever le sentiment d'insécurité sur le territoire | | |
| Objectifs opérationnels | <ul style="list-style-type: none"> - Sortir les enfants de moins de 15 ans des situations conflictuelles de fin de journées - Créer une écoute dans le quartier en horaire décalé - Informer et sensibiliser les jeunes adultes en fonction de leurs besoins d'orientation et d'accompagnement | | |
| Public visé | Type de public | Description | Quantification |
| | <i>Direct :</i> Enfants, jeunes, adultes. Hommes et femmes des différentes communautés | Les usagers des rues de Bras Fusil en horaire décalé (15h à 21h) | 100 personnes. |
| <i>Indirect :</i> Habitants du quartier | Les riverains, commerçants et associations | <i>A affiner sur le terrain</i> | |
| Descriptif de l'action | <p>Trois réunions de travail avec les associations et jeunes du quartier ont permis de mettre en lumière le besoin d'intervention en horaire décalé de 16h à 21h voir plus, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre la tension sur le secteur, - Identifier les situations conflictuelles - Travailler à l'information et accompagnement des usagers des espaces - Orienter et accompagner vers les bons usages <p>Aujourd'hui, une dizaine de médiateurs interviennent sur le secteur (contrats d'apprentissage + adultes relais) en horaire classique, pour de la médiation aux abords des écoles ou en lien avec les activités des associations dans leurs horaires d'intervention. Il est donc important de pouvoir renforcer les équipes.</p> <p>Ce projet consiste donc de déployer 4 agents de médiation identifiés comme référents du quartier et en capacité de toucher les publics cibles. 2 hommes et 2 femmes, dont 2 d'origine réunionnaise et 2 d'origine mahoraise permettant ainsi d'entrer dans les réseaux et de désamorcer les situations.</p> <p>Travaillant en binôme sur des horaires de 15h à 21h et weekend inclus, ils s'associeront aux associations d'animation, d'insertion. Elles interviendront dans un deuxième temps prenant le relais pour y poser des temps de travail avec des collectifs constitués lors de ce travail de terrain voir y proposer des actions starters.</p> <p>Pour exemple : les enfants errant dans les rues pourront être captés par des ateliers et de l'accompagnement des parents.</p> | | |

| | | | |
|--|--|---|------------------|
| Partenaires associés | Les associations, les commerçants, réseau du CLSPD, Maison Départementale, ... | | |
| Evaluation et suivi | | | |
| Indicateurs Quantitatifs | <i>Indicateur</i> | <i>Objectif initial</i> | <i>Résultats</i> |
| | Nombres d'enfants de moins de 15 ans touchés | 30 enfants | |
| | Nombres de personnes informées | 200 personnes | |
| | Nombres d'initiatives collectives émergeant | 20 initiatives | |
| Remarque : Variation du nombre de personnes touchées en fonction des actions proposées. | | | |
| Indicateurs Qualitatifs | <i>Indicateur</i> | <i>Objectif initial</i> | <i>Résultats</i> |
| | Amélioration de la fréquentation des enfants de moins de 15 ans dans les rues du quartier | Baisse au-delà de 18h en déambulation sur l'espace public La qualité de la prise en charge des enfants | |
| | Remarque :  | | |
| Calendrier | De septembre 2021 à août 2022 | | |
| Budget | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| Libellé | Montant en € | Libellé | Montant en € |
| Achats de matières et de fournitures | 1 600 € | ASP Aide | 31 000 € |
| Frais divers | 450 € | ANCT | 11 500 € |
| Frais de coordination | 4 450 € | Ville de Saint-Benoît | 12 000 € |
| | | SIDR | 12 000 € |
| Charges de personnels | 60 000 € | | |
| Total | 66 500 € | Total | 66 500 € |
| Remarque à apporter sur le budget | | | |
| Bilan de l'action | | | |
| Volonté de poursuivre l'action : | | | |
| Oui <input type="checkbox"/> | | | |
| Non <input type="checkbox"/> | | | |